

La démarche d'élaboration du 3<sup>ème</sup> PRSE a été lancée officiellement en avril 2016 avec l'ambition de réduire les impacts sanitaires liés à l'environnement en Île-de-France. Depuis, quatre groupes de travail réunissant au total une centaine d'acteurs régionaux (institutions publiques, collectivités, associations...) ont permis la réalisation d'une première version du Plan comprenant 18 actions.

**Ce plan est aujourd'hui ouvert à la consultation publique et votre avis compte !**

## LES ENJEUX FRANCILIENS

L'Île-de-France est confrontée à des enjeux forts en terme d'environnement avec des effets potentiels sur la santé des franciliens :

- Une **urbanisation dense**, à l'origine notamment de pollutions de l'air et de nuisances sonores, dans un **contexte dynamique de travaux et de futurs aménagements** (dont le Grand Paris)
- Un **habitat ancien dégradé**, avec notamment des problèmes d'humidité et de précarité énergétique
- Une **activité industrielle et agricole** potentiellement génératrice de nuisances (pollutions air, eau, sols)

Par ailleurs, des **inégalités fortes** sont constatées au niveau de **l'exposition des Franciliens aux risques environnementaux**.



## LES OBJECTIFS DU PRSE3

Pour apporter des réponses aux enjeux franciliens de santé environnementale, le PRSE3 propose **18 actions** structurées en 4 axes (cf. page suivante). Elles portent sur le développement d'outils et de démarches nouvelles en santé environnement, la prévention, l'approfondissement des connaissances sur les expositions, les mesures dans l'environnement, la communication, la mise en réseau et la formation.

Déclinant au niveau régional le 3<sup>ème</sup> Plan National Santé Environnement, il s'inscrit dans la continuité des PRSE1 et PRSE2 dans une volonté d'innovation. Il place au cœur de ses priorités la **réduction des inégalités sociales et environnementales de santé** et la **maîtrise des risques émergents**.



Pour accéder au plan : <https://mon-partage.fr/f/yOONTSCa/>

Pour laisser votre avis : <https://fr.surveymonkey.com/r/PRSE3>

# AXE 1

## PRÉPARER L'ENVIRONNEMENT DE DEMAIN POUR UNE BONNE SANTÉ



Se doter d'une **culture partagée par tous en santé environnement** pour que l'Ile-de-France puisse faire face aux enjeux d'avenir : changement climatique, projets d'aménagement urbain, accès à une eau potable de qualité... en y intégrant la dimension santé

**Action 1.1 – Systématiser les démarches d'intégration de la santé et de l'équité en santé dans la définition et la mise en œuvre des projets d'aménagement** à travers la promotion de l'Urbanisme favorable à la santé, des démarches d'évaluation d'impact sur la santé et le développement d'un appui aux maîtres d'ouvrage sur ces méthodologies (diffusion d'outils opérationnels, retours d'expérience, etc.)

**Action 1.2 - Prévenir les risques émergents liés au changement global : surveiller, prévenir et lutter à l'encontre d'espèces végétales allergisantes et animaux à caractère potentiellement dangereux pour la santé publique**, visant dans un premier temps l'ambrosie, les chenilles processionnaires potentiellement urticantes et le moustique-tigre

**Action 1.3 - Développer un réseau régional ressource en santé environnement** pour appuyer l'émergence d'actions locales en santé environnementale

**Action 1.4 - Accompagner la mise en place de plans de sécurité sanitaire pour l'alimentation en eau potable** afin d'améliorer et garantir la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine

# AXE 2

## SURVEILLER ET GÉRER LES EXPOSITIONS LIÉES AUX ACTIVITÉS HUMAINES ET LEURS CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ

Prévenir et diminuer les expositions liées aux **activités industrielles et agricoles** mais aussi aux **pratiques des franciliens** (jardinage, construction...)

**Action 2.1 – Élaborer et diffuser des préconisations sanitaires pour le jardinage en milieu urbain et péri-urbain** en améliorant par ailleurs les connaissances sur les transferts de polluants et la compatibilité entre les milieux et les usages

**Action 2.2 – Lutter contre les risques liés à l'amiante** avec davantage d'information/formation des différents publics et la mise en place d'un protocole interinstitutionnel régional

**Action 2.3 – Identifier les sources de polluants émergents et mesurer la contamination des milieux** en se focalisant sur les dioxines bromées et les nanoparticules

**Action 2.4 – Poursuivre la mise en œuvre de la protection des captages utilisés pour l'alimentation en eau potable** contre les pollutions accidentelles et les pollutions diffuses



© Arnaud Bouissou - Terra

## AXE 3

### TRAVAILLER À L'IDENTIFICATION ET À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE SANTÉ

Agir pour améliorer la connaissance des **zones les plus exposées aux facteurs environnementaux présentant des risques pour la santé**, en lien avec les inégalités sociales

**Action 3.1 – Consolider et approfondir les connaissances sur les zones de multi-exposition environnementale en Île-de-France** en définissant notamment des indicateurs de mesure appropriés



**Action 3.3 – Poursuivre les études de zones menées sur les territoires de la Vallée de Seine et Nord Ouest Seine et Marne** pour contribuer à réduire les inégalités

**Action 3.2 – Maintenir et mettre à jour le dispositif de surveillance des nuisances environnementales aéroportuaires** (bruit, pollutions atmosphériques)

**Action 3.4 – Soutenir les démarches locales participatives d'identification et résorption des zones de multi-exposition** à travers un accompagnement des collectivités

**Action 3.5 – Réaliser un état des lieux régional en santé environnement** sous la forme d'un tableau de bord accessible à tous

## AXE 4

### PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES POPULATIONS VULNÉRABLES



Agir auprès de **populations présentant une vulnérabilité particulière** aux risques sanitaires liés à l'environnement du fait de leur âge, état de santé ou conditions de logement

**Action 4.1 – Réduire les expositions quotidiennes aux polluants environnementaux chez la femme enceinte et le jeune enfant** à travers notamment une sensibilisation renforcée des publics cibles, une action sur le bruit dans les services de réanimation néonatale et un travail sur le dépistage du saturnisme infantile

**Action 4.2 – Diminuer le nombre de jeunes franciliens ayant des habitudes d'écoute et de pratique de la musique à risque** en harmonisant les dispositifs d'enquête existants, en fédérant le réseau d'acteurs et en formant des relais de prévention

**Action 4.3 – Accroître la maîtrise des facteurs environnementaux de l'asthme et des allergies** en renforçant le système de surveillance et d'alerte des pollens et en diffusant les bonnes pratiques relatives à l'environnement domestique notamment via un réseau de conseillers médicaux et la mobilisation des professionnels de santé

**Action 4.4 – Renforcer le repérage des ménages en situation de précarité énergétique à travers l'entrée « santé »** par un soutien aux initiatives locales innovantes

**Action 4.5 – Lutter contre l'habitat indigne** en faisant évoluer les critères d'insalubrité pour une meilleure prise en compte des moisissures et de l'isolation thermique et en renforçant l'accès au relogement des ménages concernés par l'habitat indigne

N'hésitez pas à nous adresser vos questions !

[consultation.prse@gmail.com](mailto:consultation.prse@gmail.com)

**Le 3<sup>ème</sup> Plan Régional Santé Environnement est piloté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE).**



Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie

